SAINTE MARIE LA MER

CONSEIL MUNICIPAL
du 23 janvier 2024 à 18h30
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de conseillers	En exercice	Présents	Procurations	Absents
	27	19	01	07

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-trois janvier à dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer, dûment convoqué, en session ordinaire, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Edmond JORDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2024,

PRÉSENTS : Edmond JORDA, Jean SOURRIBES, Christine MEYA, Francis BRUNET, Marguerite VALETTE, Alexandre LECAT, Paule SENYORICH-BOBO, Nicolas FIGUERES, France LEROY-PERALS, Charles DURAND, Odile LOOBUYCK-TETART, Véronique BONIFASSY, Alexandre TABARY, Sonia CLASTRIER, Jean-Louis BONNES, Jacques MOTLLO, Dominique FENOLLAR, Jean-Luc VERGES, Chrystelle BULOT-FONT,

PROCURATION : Éric TALAVAN donne procuration à Marguerite VALETTE,

ABSENTS : Sophie ROCHE,
Sandrine LOZANO,
Jean-Pierre PEREZ,
Marion TALAYRACH,
Julien TRESSENS,
Angélique BOUCHARD,
David ALDA,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Francis BRUNET,

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal Du 23 janvier 2024

Edmond JORDA	Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2023	Unanimité
Odile LOOBUYCK-TETART	FINANCES – Adoption d'une convention d'objectifs avec l'association SCR XV	Unanimité

Odile LOOBUYCK-TETART	FINANCES – Attribution d'une subvention par anticipation au SCR XV	Unanimité
Edmond JORDA	CAMPING : Adoption des tarifs complémentaires 2024 du Camping Municipal, pour les locataires de parcelles à l'année et les forfaits saison en caravanes (4 mois)	Unanimité
Edmond JORDA	CAMPING : Approbation de la convention de collaboration avec la société POLYMIDI dans le cadre de la restructuration du Camping Municipal	Unanimité
Marguerite VALETTE	ECOLES : Convention de prestation correspondant aux interventions de catalan dans les écoles élémentaires de Sainte Marie la Mer, avec l'APLEC	Unanimité
Marguerite VALETTE	ECOLES : Convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique	Unanimité
Jean SOURRIBES	TECHNIQUE : Adoption d'une convention avec l'association "Solidarité Pyrénées - Tremplin pour l'emploi" pour l'année 2024	Unanimité
Alexandre LECAT	URBANISME : Cession d'un immeuble cadastré BA211 situé au 10, Rue de la Paix	A.TABARY quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 19 voix POUR
Alexandre LECAT	URBANISME : Cession d'un immeuble cadastré BA212 situé au 11, Rue de la Paix	A.TABARY quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 19 voix POUR
Jean SOURRIBES	PMM : Approbation de la convention pour la mise à disposition individuelle d'agents communautaires affectés à la voirie	Unanimité
Nicolas FIGUERES	SPL SILLAGES : Approbation du rapport annuel 2022 de la Société Publique Locale « SILLAGES »	E.JORDA quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 19 voix POUR
Christine MEYA	SAGAN : Modification de la garantie d'emprunt à la SEM SAGAN	N.FIGUERES quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 19 voix POUR

Monsieur Jean SOURRIBES présente à l'ensemble du Conseil Municipal « Eau Agglo – Perpignan Méditerranée », la nouvelle Délégation de Service Public pour l'eau potable et l'assainissement collectif, mise en place par Perpignan Méditerranée Métropole sur les 36 communes du territoire.

Séance levée à 19 h 45

Edmond JORDA,
Maire de Sainte Marie la Mer

Fait à Sainte Marie la Mer, le 23 Janvier 2024

MAIRIE DE SAINTE MARIE LA MER
66470 (Pyr.-Or.)